



Règlements du concours « Trouvez les cinq différences »

Le concours « Trouvez les cinq différences » est tenu par La Voix acadienne (LVA) dans le cadre du cahier thématique Le Porte-Voix. Le concours est accessible via le site web www.lavoixacadienne.com/porte-voix. Il se déroule du mercredi 7 juillet à minuit HAA au mercredi 21 juillet 2021 à 23 h 59 HAA. Le tirage aura lieu le jeudi 22 juillet 2021 et la personne gagnante sera contactée par courriel le jour-même. Le nom du ou de la gagnant.e sera également publié dans l'édition du 28 juillet de La Voix acadienne.

ADMISSIBILITÉ

- Ce concours s'adresse aux résidents du Canada âgés de 18 ans et plus.
- Les employés, contractuels et membres du Conseil d'administration de La Voix acadienne ne sont pas admissibles.

COMMENT PARTICIPER

- Aucun achat requis
- Le déroulement du concours se décrit comme suit :
 - Remplissez le formulaire électronique disponible sur le site web du Porte-Voix (www.lavoixacadienne.com/porte-voix) et répondez correctement aux questions (indiquer quelles sont les cinq différences entre les deux photos publiées sur la page du jeu-concours).
 - Cliquez ensuite sur « Soumettre », le tout au plus tard le mercredi 21 juillet à 23 h 59 HAA.
- Limite d'une participation sans achat par personne et/ou adresse électronique selon les modalités du présent paragraphe.
- Toutes les inscriptions deviennent la propriété de l'Organisateur du concours (LVA).

PRIX

- Le concours « Trouvez les cinq différences » vous offre la chance de remporter un certificat-cadeau de 100\$ de la ligne de vêtements Ligne À Hardes.
- Le certificat-cadeau électronique sera envoyé à la personne gagnante par courriel, à l'adresse courriel indiquée sur le formulaire du concours.
- Ce prix est non transférable, non échangeable et non remboursable.

TIRAGE

- La personne gagnante sera déterminée par un tirage au sort le jeudi 22 juillet 2021.
- La personne tirée au sort devra avoir trouvé les cinq différences et les avoir notées dans le formulaire du concours.
- Dans l'éventualité où la première personne tirée au sort n'a pas eu toutes les bonnes réponses, nous tirerons au sort une autre personne.

RÉCLAMATION DES PRIX

La personne gagnante recevra son prix par courriel dans les 48 heures suivant le tirage.



CONDITIONS GÉNÉRALES

- Tout formulaire d'inscription électronique qui est selon le cas incomplet, reproduit ou transmis en retard sera annulé et ne donnera pas droit au prix. La décision de l'Organisateur du concours à cet effet est finale et sans appel.
- L'Organisateur du concours se réserve le droit de disqualifier toute personne ou d'annuler une ou plusieurs participations de toute personne participant à ce concours ou tentant d'y participer par un moyen contraire à ce règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres participants (ex. : utilisation d'équipement automatisé afin de participer à ce concours, piratage, nombre de participations excédant la limite permise, etc.). La décision de l'Organisateur du concours à cet effet est finale et sans appel.
- Les participants acceptent de se conformer au règlement officiel du concours et aux décisions de l'Organisateur du concours, qui seront sans appel.
- En s'inscrivant au concours, les participants acceptent la divulgation de leurs noms, sans aucune compensation ni avis, aux fins de publicité, marketing ou besoin informationnel dans tout média ou format (incluant Internet) en relation avec ce concours.

CONFIDENTIALITÉ

- Les renseignements personnels des participants sont recueillis par l'Organisateur du concours uniquement aux fins de l'administration du présent concours.
- D'autres communications de nature informative pourront être reçues par tout participant, à moins que celui-ci informe l'Organisateur du concours de son refus explicite de recevoir de telles communications.